
Procès-verbal du Comité Directeur du mercredi 29 mars 2023 à 18h en visioconférence

PV adopté et publié le 02/10/2023.

Présents (14) : Marion CRANIER - Gérard GALLO (à partir de 18h30) - Florence GAILLARD - Danielle GILET - Michel HOUDBINE (à partir 18h20) - Alexis HUAULMÉ - Julien LAHAIE - Didier MATHIS - Jean-Pierre MOREAU - Stéphane MOREAU - Pierre SIONNEAU - Corinne VERMEIL (à partir de 18h15) - Jérôme PORTIER - Annaïck RICHARD.

Excusés (6) : Jo HEBEL - Claire LAHAIE - Serge LARCHER - Dominique PÉARD - Anne RÉMOND - Jean-Philippe SOMMEREISEN

Assistent : Jean-Christophe KNOCKAERT (à partir 18h20) - Stévann PICHON.

Ouverture de la réunion à 18h05, par Julien LAHAIE, sous la présidence d'Alexis HUAULMÉ.

Bonne nouvelle pour Alexis, qui vient d'être nommé chef de délégation de l'équipe de France U17. Félicitations !

1. Présidence de la Commission Communication de la Ligue

Point présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue

Marion CRANIER a accepté d'assurer la présidence de cette commission, en remplacement de Laëticia SZWED-BOBET suite à sa démission. Elle prend ainsi le relais auprès des deux alternants à la Ligue, Axel et Noam.

Marion est actuellement licenciée au club du Lion d'Angers, en tant que joueuse et exerce la fonction de Secrétaire Générale.

Décision (11 votants) :

Proposition validée avec 91% des voix pour, 9% d'abstention

2. PV de réunion

Point présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général de la Ligue

Proposition de mettre en place :

- un compte-rendu de réunion sous sa forme actuelle, non publié sur le site, mais seulement aux membres concernés
- un relevé de décisions/délibérations, extrait du compte-rendu, seul document publié sur le site

Certaines discussions n'ont pas à être diffusées sur le site et ne reflètent pas obligatoirement les décisions prises. Sorties de leur contexte, ces discussions pourraient être mal interprétées...

Décision (13 votants) :

Proposition validée avec 92 % voix pour, 8% d'abstention

Points non abordés lors du dernier Comité Directeur du 1^{er} mars 2023 :

Service aux clubs – Annaïck RICHARD

Avoir un mode opératoire pour l'utilisation de Teams, tous les membres de la commission ne savent pas l'utiliser. Mettre en place une procédure à diffuser aux membres.

- Un mode opératoire sera envoyé

Sportives et cycles menstruels - Les Neptunes de Nantes

Les Neptunes – en lien avec la LFH & LIDL – vont organiser un atelier de sensibilisation « Sportives et Cycles menstruels ». Ainsi, la cible des élèves du pôle espoir nous semble être la plus pertinente dans leur formation et leur trajectoire de devenir potentiellement professionnelles.

Nous avons retenu la date du vendredi 14 avril en fin de matinée au Lycée Mandela, avant les vacances scolaires et en cohérence avec le planning sportif, en présence de Marine DUPUIS, ambassadrice des Neptunes sur ce sujet.

La presse sera conviée et Vanessa KHALFA animera cet atelier.

Point sur les Intercomités Beach

Annaïck souhaite connaître la position de chaque comité quant à leur engagement aux Intercomités Beach 2023.

À ce jour, le comité Sarthe est intéressé et demande la position claire de la Ligue sur le financement de cette opération.

Quel comité s'engagera aux Intercomités Beach en 2023 ?

44 : ne s'engage pas

49 : ne s'engage pas

53 : excusé ce soir

72 : s'engagera

85 : ne s'engage pas

La discussion a déjà été abordée dans les précédentes réunions, notamment lors du Comité Directeur du 11 janvier 2023, au cours duquel un vote a eu lieu.

- **Chaque comité qui s'engage dans la compétition Intercomités Beach prendra à sa charge tous les frais engendrés, sur le même principe que les intercomités classiques. Un comité s'engage en son nom et pas au nom du Territoire.**

3. Bilan du Tournoi de France de janvier 2023

Point présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue

Suite à la visio de bilan avec la fédération, une nouveauté et non des moindres... : la fédération a acté qu'à partir du 1^{er} janvier 2023, les frais d'hébergement des équipes n'étaient plus pris sur le budget de la DTN, mais sur le budget de l'événement, ce qui impacte très fortement notre budget.

- Pas très honnête de la part de la fédération de changer les règles au dernier moment, sans en informer les territoires concernés. Aucune communication, aucune diffusion...
- En revanche, les partenariats trouvés par la Ligue ont quant à eux été affectés à l'événement global, pas seulement aux Pays de la Loire...

Corinne s'étonne que Laëtizia SZWED ne nous ait pas informé de ce nouveau mode de fonctionnement.

Excédent de 19 000 € sur ce tournoi. Lors d'une prochaine réunion, il conviendra d'évoquer les modes de partage des différents événements du territoire.

Challenge national Hand Sourd à Nantes.

Au titre du Para Hand depuis le 1^{er} juillet 2022, le Hand Sourd et le Hand Fauteuil font partie de la Fédération. Un groupe Para Hand est constitué à la fédération, géré par Nathalie DELORS.

La communication n'est pas facile et le Hand Sourd est très exigeant...

4. Point sur le match équipe de France Féminine du 11 avril 2023

Point présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général de la Ligue

Les invitations ont été envoyées. Les bénévoles sont tous recrutés. Les animations périphériques sont en cours de finalisation. Très bonne collaboration de Thierry Foussard, référent du Comité 85, sur cet événement.

Possibilité de venir voir l'entraînement de l'Equipe de France le lundi soir (100 personnes maximum) avec intervention d'Olivier KRUMBHOLZ. Les équipes des tournois Hand à 4 pourront assister à l'entraînement le lundi après-midi.

La fédération a doté chaque territoire d'un terrain amovible extérieur représentant 4 palettes de 400 kg... difficile à stocker.

Un Village sera mis en place au Vendespace.

Le match se jouera à guichets fermés.

Démonstration de Hand à 4 à la mi-temps du match, pour mettre en avant cette pratique, avec la section sportive de Vendée.

Les services civiques du territoire et leurs tuteurs se réuniront ce jour-là et auront la possibilité d'assister au match.

Un temps d'échange est prévu en amont du match, à 18h, entre la Ligue, les comités et Philippe BANA.

5. Point ITFE – Titre IV en formation continue

Point présenté par Michel HOUDBINE – Élu référent ITFE/PPF/Pôle

Ouverture du projet professionnel sous la forme d'apprentissage pour le titre IV Educateur de Handball en septembre prochain. Il faut désormais faire le choix du CFA. Michel propose de travailler avec le CFA de la Fédération, qui présente beaucoup d'avantages, bien que la répartition des sommes en fin de parcours soit moins intéressante. En revanche, le CFA offre un accompagnement pédagogique et administratif non négligeable.

Beaucoup d'échanges ont eu lieu avec la FFH et l'IFFE pour mettre en place cette formation. Une réunion aura lieu avec le Pôle de Direction le 5 avril prochain.

Beaucoup de clubs semblent intéressés par cette formule.

Décision (14 votants) :

Choix du CFA Fédéral validé avec 86% des voix pour et 14% d'abstention.

6. Intercomités N-1 les 22/23 avril 2023 à Segré et Noyant

Point présenté par Michel HOUDBINE – Élu référent ITFE/PPF/Pôle

Compétition qui devient difficile à organiser sur le plan logistique, la gestion des repas est très compliquée. On y passe beaucoup de temps... Cela devient difficile d'organiser des événements.

Tirage au sort de la compétition réalisé par Jean-Christophe et Michel.

Masculin

1. Sarthe
2. Maine et Loire
3. Vendée
4. Mayenne
5. Loire Atlantique

Féminin

1. Mayenne
2. Vendée
3. Maine et Loire
4. Loire Atlantique
5. Sarthe

7. Point sur la Commission Territoriale d'Arbitrage

Point présenté par Didier MATHIS – Président de la CTA

Arrivée d'Alain POISSENOT pour faire le point sur la CTA, avec Didier MATHIS.

En vue de l'AG de la Ligue du 3 juin, présentation des projets de la CTA.

À l'issue des groupes de réflexion avec les clubs, deux propositions de projets :

- Animation de l'arbitrage sur le territoire
- Evolution de la CMCD Arbitrage

3 groupes de réflexion avaient été créés :

- Groupe sur les écoles d'arbitrage
- Groupe sur le taux de couverture
- Groupe sur le pilotage et l'animation de l'arbitrage sur le territoire

L'intérêt d'une commission territoriale n'est pas remis en cause mais engendre des inconvénients : éloignement de la CTA vers les clubs, et inversement éloignement de l'arbitrage pour répondre aux clubs. L'animation ne va pas jusqu'aux bassins de vie.

La mise en place des référents de la CTA est un plus, mais ils n'ont pas les moyens d'accompagner les clubs.

Problème de taux de couverture essentiellement sur les D2 à D5 et U19 et U20.

Comment fidéliser les JA T3 ? Turnover important. Comment prendre en compte les JA club ? Comment éviter au maximum les situations de tirage au sort ?

Positionner la CMCD en tant que levier important.

Propositions :

Maillage du territoire et animation de l'arbitrage : bénévoles et salariés de la CTA, référent CTA du comité et correspondant arbitrage des clubs.

Mettre en place un maillage et un réseau plus fin entre les principaux acteurs. Fonctionner par bassin en identifiant des référents de bassin, animant les échanges et la coopération entre les clubs. Chacun des référents des comités disposerait d'un appui, auprès des référents de bassin.

Trouver un juste milieu entre le fonctionnement en réseau et le fonctionnement organisé. Chacun doit trouver sa place.

Actuellement 5 correspondants d'arbitrage au sein de la CTA, avec 5 fonctionnements différents, selon les personnes et leur statut. Demande d'avoir une ligne directrice commune pour fonctionner au mieux.

Evolution des exigences pour les arbitres et la CMCD

Comment se donner les moyens d'assurer la couverture des matchs en allant vers le 100% ?

- Diminuer les contraintes des arbitres T3
- Responsabiliser les clubs : si on engage une équipe, on doit être en capacité d'assurer l'arbitrage pour son équipe
- Prendre en compte les JA club dans la CMCD, quand il n'y a pas de désignation d'arbitre
- Faire évoluer les exigences pour les arbitres JAT3G2 (débutants), en diminuant le nombre d'arbitrage à 5 désignations dans la saison, pour les inciter à s'engager dans l'arbitrage

Faire passer les catégories U19M/U20F en catégorie intermédiaire, ni jeune ni adulte, avec une obligation d'arbitrage minimale d'1 JA. Des arbitres adultes pourraient être désignés sur ces catégories.

En cas de tirage au sort, les deux joueurs pourront arbitrer.

En cas d'anomalie d'arbitres sur un match, les deux équipes perdent le match par pénalité. Proposition de ne faire perdre qu'un point à chaque équipe. Ainsi, l'équipe qui avait gagné le match bénéficierait désormais de 2 points.

Ecole d'arbitrage

2 accompagnateurs club, comme prévu la saison dernière.

- ➔ Alexis remercie la CTA pour tout le travail réalisé, suite à la concertation avec les clubs.
- ➔ Didier se tient à disposition pour faire une réunion ad hoc si besoin avec les comités

Validation d'Emeline BOUDÉ, référente CTA 85.

8. Point Handensemble

Point présenté par Corinne VERMEIL – Présidente de la Commission Handensemble

2 personnes du 44 : Fabien CONVERS et Corinne font partie du comité de pilotage du groupe Para Hand Hand Fauteuil. Ils travaillent sur la création d'une équipe de France Hand Fauteuil, avec une équipe Hand à 4. En 2023, pas de compétition Hand à 4, mais du Hand à 6. Des challenges vont être organisés sur du Hand à 6. Deux événements majeurs vont servir de détection pour sélectionner les joueurs de l'équipe de France hand Fauteuil :

- Les rencontres du Grand Ouest les 22/23 avril 2023 à Nantes
- Le challenge Handi'Amo Tour sur la ligue AURA, fin juin début juillet.

Les techniciens de la fédération seront présents pour effectuer ces détections.

Alexis, quant à lui, sera présent le dimanche 23 avril sur cet événement.

Points non abordés :

9. Club sans licence saison 2022/2023

Point présenté par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et Règlements

10. Point RH

Point présenté par Anne RÉMOND – Secrétaire Générale Adjointe en charge des RH

Clôture de la réunion à 20h.

Julien LAHAIE

Secrétaire Général



Alexis HUAULMÉ

Président de la Ligue

